



Monsieur le Ministre
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110, rue de Grenelle
75007 Paris
Paris, le 7 juillet 2021

Objet : exigences pour une rentrée réussie

Monsieur le Ministre,

Par les enjeux qu'elle représente après 18 mois sous protocole sanitaire, la rentrée 2021 sera une rentrée inédite pour les élèves, les personnels et toute l'École.

Les conditions d'apprentissage et d'enseignement complexes de ces derniers mois ne sont pas sans conséquence et nécessitent une prise en compte à leur juste mesure pour viser une rentrée réussie, y compris si cette dernière doit encore se faire sous contraintes sanitaires. Le SE-Unsa vous fait part de son état des lieux et des fortes attentes de la profession via des propositions concrètes.

Vous avez diligenté une étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance pour apporter un éclairage sur la crise sanitaire et ses conséquences, celle-ci étant centrée sur les élèves et leurs apprentissages.

Si cette étude était une demande forte du SE-Unsa à laquelle nous nous sommes pleinement associés, forts de ce que nous portons pour les élèves et la recherche constante d'un système plus juste, il manque selon nous un maillon essentiel, celui des personnels en charge des élèves et des apprentissages eux-mêmes. 2

Sans cette vision globale de ce qui a percuté notre Ecole, de ce que la préparation de la rentrée et des années à venir devra prendre en compte aussi bien pour les élèves que les personnels, toute ambition de vouloir analyser pour mieux adapter et projeter restera un vœu pieux et les conclusions de toute étude en seront faussées, inadaptées.

Vous avez remercié publiquement à différentes reprises les professionnels de l'Education nationale quant à leur implication sans faille depuis le début de l'épidémie pour s'adapter, se réinventer et absorber la pression comme la charge de travail, pour permettre aux écoles de rester ouvertes pour le maximum d'élèves, c'était important. Mais il serait dommageable de faire l'économie d'un regard spécifique sur la façon dont la profession a subi le contexte inédit de cette crise. Pour le SE-Unsa, cette étape du bilan et des points à retenir est essentielle pour être en capacité de se projeter dans un lendemain plus serein, de viser une rentrée réussie.

C'est le sens de nos alertes à votre attention depuis maintenant des mois.

Fort de notre proximité de la profession depuis le début de la crise et de nos nombreuses interventions auprès de votre cabinet et des services du ministère, le SE-Unsa a établi un inventaire des conséquences. Elles sont de différents ordres et doivent être prises en compte à leur juste mesure : regard sur le métier, relations aux autres, pratiques professionnelles, organisation du travail individuel et collectif, équilibre vie perso/vie perso, santé et sécurité, ...

Sur la base de ses constats, le SE-Unsa a dressé un ensemble de propositions visant à pointer les moyens et les accompagnements indispensables. Ces propositions exigent des actes et mises en oeuvre de votre part dont la responsabilité est aussi importante dans une gestion de crise que dans celle des leviers à activer pour permettre à l'Ecole de relever les défis qui se posent à elle.

Tout d'abord, le SE-Unsa demande de faire place à une meilleure considération de nos métiers. Cela passe par une information rapide, directe et fluide des personnels de ce qui est décidé pour l'Ecole, sans omettre certaines catégories. Mieux considérer nos métiers c'est aussi, dès la rentrée 2021, redonner à la liberté 3

des équipes l'utilisation de l'ancienne 2ème journée de pré-rentrée et ne plus préempter la journée de solidarité. Les équipes sont les plus à même d'utiliser ces temps dans l'intérêt de l'école, de l'établissement et des élèves.

La gestion de crise a mis en exergue le statut complexe de certains personnels, constamment oubliés dans les consignes sanitaires ou encore le matériel mis à disposition. Quel que soit le contexte d'avenir, plus aucun personnel ne peut se retrouver dans cette situation d'insécurité. Des missions ont été dévoyées pour pallier aux manques. Les personnels concernés devront retrouver leur place et leur rôle dans l'institution et auprès des élèves tels que l'Ecole en a besoin.

Il semble également inévitable d'accompagner les personnels pour tirer les conséquences de la période récente dans leurs gestes professionnels individuels et collectifs. Il faut mettre en place un temps collaboratif pour chaque équipe pédagogique ou équipe disciplinaire afin, par exemple, d'instaurer un tutorat, pour le bien être des élèves, mais pas systématiquement pour tous les élèves. Organiser des temps de formations numériques en interne et réfléchir à la possibilité d'utiliser la visioconférence pour certaines réunions sont des choix à effectuer rapidement.

Pour le SE-Unsa, la crise sanitaire a montré la nécessité de définir un cadre pour le travail en distanciel et d'en définir une charte pour clarifier juridiquement cette activité, pour éviter de générer une surcharge de travail ou des débordements dans l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle. Dans ce cadre, il sera essentiel de doter les personnels d'outils professionnels et les former à leur utilisation pour proscrire l'utilisation du matériel personnel.

Un levier inévitable car il relève du devoir de protection de tout employeur est l'accompagnement de la santé physique et psychique des personnels :

- informer dans les écoles et établissements sur les interlocuteurs référents locaux à contacter en cas de difficulté ;
- mettre en place un dispositif national d'écoute psychologique pérenne, à destination de tout personnel de l'Éducation nationale en difficulté ou en souffrance dans son travail 4 ;

- « alerter » les missions des CHSCT, au niveau académique et au sein de chaque établissement scolaire, sur les risques psycho-sociaux (RPS), la santé mentale et le bien-être des personnels ;
- programmer des « Rendez-vous de prévention santé » pour chaque personnel.

Enfin, il est impératif d'agir dès aujourd'hui sur le bâti scolaire, la prévention et la protection. Parmi les manques et dysfonctionnements mis en exergue par la crise sanitaire, la question du bâti scolaire a été très prégnante au quotidien. Au-delà de devoir mettre en oeuvre des protocoles sanitaires exigeants en des temps records, les personnels se sont très souvent confrontés aux limites du lieu même où ils exercent. Qu'il s'agisse de l'architecture, des matériaux, de l'organisation de l'espace ou encore de l'équipement, le nombre de freins du bâti scolaire en France à un cadre sanitaire même élémentaire est très élevé et nécessite des réponses urgentes.

Quelle que soit la collectivité en responsabilité des locaux, et désormais doté d'une cellule Bâti scolaire, le ministère a un devoir de protection des agents et des usagers et à ce titre, il doit agir pour pallier aux insuffisances du bâti scolaire et matière de sécurité (ventilation, points d'eau, mise à jour des Duerp, matériel de protection et de mesure sanitaire constamment disponible...).

Dans l'attente d'une réponse, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en mon attachement au service public d'éducation.

Stéphane CROCHET
Secrétaire général du SE-Unsa